

**A – REGLEMENT DU CLUB CALUIRE RUGBY LEAGUE**

**I - GENERALITE**

L’inscription à l’école de rugby implique l’acceptation par les familles du présent document Chapitre A et B. Ce document est à conserver par les parents ou le représentant légal de l’enfant.

Le club est avant tout une structure à caractère familial et s’adresse aux enfants de 5 à 14 ans. Au delà et pour les adultes, un entrainement “loisir” est également proposé. L’encadrement est assuré par des éducateurs sportifs et/ou entraineurs bénévoles, reconnus par la Fédération Française de rugby à XIII.

Le club est géré par un bureau constitué d’un président et vice président d’un trésorier et d’un secrétaire général ainsi qu’une équipe d’encadrement sportif. Une autorisation de diffusion d’image liée aux droits des mineurs prévaut de fait (photos, dossiers de presse, calendrier..).

Dans le cas contraire, les parents devront prévenir par écrit le bureau.

Pour plus d’informations vous pouvez consulter le site www.caluirerugbyleague.fr

**II - ENTRAINEMENTS**

Les entrainements ont lieu au stade de la Terre des Lièvres, 109 Chemin de Crépieux, 69300 Caluire-et-Cuire.

Le samedi matin de 9H 30 précises (accueil à 9H15) à 11 h en période scolaire. Toute modification éventuelle sera portée à la connaissance des parents par mail.

En cas d’intempéries, les entraînements pourront être annulés par les éducateurs par la mairie (terrain impraticable). Un courriel sera adressé aux parents au plus tôt.

**III – ASSURANCES - RESPONSABILITES**

L’école de rugby n’est responsable de la sécurité des enfants que pendant les activités d’initiation, des entrainements, des tournois et durant les déplacements organisés par le club. Les parents doivent accompagner et récupérer à l’heure leur(s) enfant(s) sur le terrain de sport. Il appartiendra aux parents de prendre toutes mesures de couverture des risques tant que les licences ne seront pas remises et validées par la Fédération Française de rugby à XIII. L’école de rugby dégage toute responsabilité concernant les vols pouvant être commis dans les vestiaires (argent, bijoux, portables....). Tout accident pouvant intervenir dans le cadre des activités au sein de l’Ecole de rugby sera pris en charge par les éducateurs, les membres du bureau présents, afin que soient effectués les soins nécessaires.

Les éducateurs établiront, à la demande des parents et dans les 24h maximum après l’accident, une déclaration d’accident qui sera remise aux dirigeants et transmise à la F.F.R. XIII.

**B – REGLES DE BONNE CONDUITE**

**I – ENTRAINEUR**

Placer le bien être et la sécurité de chaque joueur au dessus de toute considération, y compris le développement de la performance.

Développer une relation de travail appropriée avec chaque joueur basée sur la confiance et le respect mutuel.

Encourager et guider les joueurs pour qu’ils s’engagent sur le plan individuel et collectif en termes de performances et de comportement. Ouvrir la discussion avec les parents si nécessaire.

Promouvoir les aspects positifs du sport en termes de fair-play et ne jamais cautionner un comportement contraire à l'esprit du jeu. Ne pas utiliser un langage à caractère raciste, sexiste, et ne pas harceler les joueurs. Etre maître de soi en toutes circonstances.

Etre exemplaire, généreux et tolérant.

**II –LE JOUEUR**

Etre loyal dans le sport et dans la vie et renvoyer une image positive en particulier aux jeunes joueurs et supporters. Se conformer aux règles du jeu. Et refuser toutes formes de violence et de tricherie. Respecter l’arbitre et ses décisions et ne pas utiliser un langage d’injure sexiste, raciste envers quiconque.

Respecter adversaires et partenaires et ce, quelque soit le résultat du match.

Suivre les instructions de l’entraineur à condition qu’elles soient conformes aux présentes règles formulées.

Il est demandé à chaque joueur, un maximum de sérieux d’assiduité et de ponctualité, afin de ne pas pénaliser le travail des éducateurs et du groupe. Ne pas venir avec des montres, bracelets ou colliers autour du cou ou boucle d’oreille, chewing-gum. En cas de mauvaise conduite de l’enfant, les parents seront avertis oralement puis par écrit.

En cas de récidive, une exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée à l’encontre de l’enfant.

**III - LES PARENTS**

Le port d’un casque de protection et un protège dents est recommandé par le club. Le protège dent est obligatoire pour les tournois et pour toutes catégories.

L'hiver, un bonnet et des gants sont nécessaires. Les crampons moulés sont conseillés, ceux en fer sont interdits.

Encourager votre enfant à jouer selon les règles et en respectant les officiels du match. Ne jamais ridiculiser ou crier sur votre enfant, même si les performances ne sont pas à la hauteur de vos attentes.

Enseigner à votre enfant que le goût de l’effort et du travail collectif sont aussi importants que la victoire et que le résultat de chaque match doit être accepté sans aucune déception. Insister sur les règles de la FFR XIII et celles du Caluire Rugby League qui encadrent notre discipline, ne pas tolérer la tricherie, un langage ou un comportement déplacé. Reconnaitre la valeur et l’importance des entraineurs bénévoles. Ils donnent leur énergie, leurs temps, pour vos enfants. Condamner la violence sous toutes ses formes. Ne pas exagérer l’importance de la victoire ou de défaite.

**CALUIRE RUGBY LEAGUE, SAISON 2018/2019**

**Inscription de**…………………………………………………………………**Catégorie**………………………………………

**Adhésion au Caluire Rugby League : 100 € oui/non**

**Deuxième enfant : 70 € Troisième enfant : 50 € oui/non**

**Loisirs : 80 € oui/non**

**Caution pour le prêt de la tenue de match : 100€ oui/non**

**"""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""**

**Documents à fournir :**

-Licence complétée avec signature du médecin sur la DEMANDE DE LICENCE SAISON 2018/2019.

-1 photo d'identité pour la première inscription ou pour le renouvellement de la licence.

-1 photocopie de la carte d'identité, ou du livret de famille.

-2 Chèques à l'ordre du : Caluire Rugby League (Adhésion au C.R.L. et Caution pour la tenue)

""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""" **Tenue pour les matchs**

Un maillot, un short une paire de chaussettes seront remis à chaque enfant contre le versement d'une caution non encaissée par chèque bancaire de 100€.

La tenue, exception pour les chaussettes sera remise après le dernier tournoi de la saison 2018/2019 et le chèque de caution sera rendu.

La tenue de match sera utilisée pour les tournois seulement.

Elle devra être lavée après chaque tournoi à 30°.

**"""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""""**

**Je reconnais être d’accord avec les termes du Règlement du Caluire Rugby League.**

**Chèque d’adhésion :**

**Chèque de Caution :**

**Le représentant légal pour l’enfant :**

**Date et signature**